



Naissance d'une Fédération : La FARAPEJ

Le samedi 6 avril 1991 dans la salle Colbert de l'Assemblée Nationale vingt associations issues de 17 villes se sont unies pour constituer la Fédération Nationale ARAPEJ : **la FARAPEJ**.

Un comité national de parrainage a été formé en vue de soutenir cette initiative. Des personnalités du monde religieux, judiciaire, politique, social et associatif ont donné leur accord. C'est un encouragement aux associations qui accomplissent une tâche difficile souvent mal comprise. Nous espérons voir de nombreuses associations « Prière-justice-Marginalité » se constituer dans la vaste région Rhône-Alpes et adhérer à notre jeune fédération. Déjà les villes de Grenoble, Lyon, Valence et Roanne ont des représentants à la FARAPEJ

Comment est née cette Fédération

En 1980, huit associations ont décidé de partager **un combat d'idées et des préoccupations techniques** liées à une certaine « clientèle » : les sortants de prison sans appui et sans ressource et leur famille. A l'époque, les problèmes de la privation de liberté étaient méconnus. Personne ne se souciait des victimes de la délinquance. La justice, la prison étaient des institutions intouchables.

C'est alors que l'ARAPEJ-Paris a fait circuler dans toute la France une exposition au titre évocateur « la prison dans la ville ». Cette manifestation a fait naître des associations d'action et de réflexion relative au thème. En 10 ans le réseau national ARAPEJ est passé de 8 à 20 associations. Dans la plupart des cas ces associations sont nées de la volonté de chrétiens se sentant responsables de l'ensemble des problèmes par le traitement de la délinquance.

Objectifs et combats communs

Dans l'ensemble, les associations du Réseau sont avant tout composées de quelques militants bénévoles ou salariés décidés à apporter leurs compétences et leur bonne volonté à tout effort contribuant à **diminuer les effets nocifs de la délinquance**. Cela va de l'aide aux victimes, au contrôle judiciaire, à l'accompagnement socio-éducatif des détenus (milieu ouvert et milieu fermé) en passant par l'accueil des familles des détenus, l'hébergement et la remise au travail des libérés, à la formation professionnelle et à la création d'emploi pour ces derniers.

Le combat d'idées évoqué plus haut s'enracine dans la doctrine de la « Défense sociale » (1). Les gens du Réseau ARAPEJ se méfient terriblement de la sanction-prison. Ils souhaiteraient que les tribunaux, dans une recherche liée à l'individualisation des peines, ne maintiennent en détention que les délinquants dangereux ou coupables de délits importants. Nous regrettons que la détention provisoire ne reste pas une exception. Nous sommes partisans de sanctions à caractère éducatif et permettant la réparation des torts communs (T.I.G., chantiers extérieurs, semi-liberté).

Mais, puisque la sanction de privation de liberté existe, et même qu'elle connaît un grand développement (programme 13 000 places), nous souhaitons ardemment **une transformation profonde de la vie en prison**. Nous pensons que l'évolution du monde pénitentiaire amorcée en 1975 est très insuffisante.

La prison ne remplit pas (ou si peu...) sa tâche de lieu de préparation à l'insertion sociale. Un très grand malaise règne dans les maisons d'arrêts et dans les établissements de peine. Les personnels sont insatisfaits. Les détenus ne réussissent pas à se faire entendre. La prison n'est pas seulement fermée par des murs, des grilles et des miradors. Elle est un lieu où la parole est proscrite - où la



Naissance d'une Fédération : La FARAPEJ

communication se fait fort mal - où le personnel par manque de formation et de directives s'ennuie et supporte mal l'agressivité des personnes enfermées qui, faute d'interlocuteur rêvent de vengeance et de récidive.

Les gens du réseau ARAPEJ, qui souvent travaillent à l'intérieur des prisons (aumôniers, visiteurs, enseignants, intervenants, éducateurs, etc...) ne supportent pas la souffrance des uns et des autres.

Nous aimerions tous **contribuer à changer l'atmosphère des prisons, leur fonctionnement, leurs objectifs.**

Nous y avons beaucoup réfléchi ; Nous avons visité des prisons au Canada, aux U.S.A., et dans la plupart des pays européens.

Nous aimerions dialoguer avec les autorités compétentes, et depuis neuf ans, nous proposons de temps en temps des solutions sans prétendre avoir les vraies recettes...

Une réflexion ouverte

Les gens du réseau ARAPEJ se sentent responsables de l'ignorance de leurs contemporains concernant les questions prison et justice. Cette ignorance est utilisée par une certaine politique dite "sécuritaire". Nous essayons donc, dans la mesure de nos moyens, **de sensibiliser les habitants de notre ville** en organisant des occasions d'information, de réflexion et de sensibilisation (expositions, conférences, débats, enquêtes, spectacles divers, etc...).

Nous tentons de **faire partager notre combat d'idées.** Nous sollicitons pour cela, magistrats, avocats, criminologues, sociologues, éducateurs, psychologues, et nous avons parfois la chance d'obtenir le concours de responsables de l'Administration pénitentiaire ou de la Chancellerie.

Nous sommes toujours prêts à **collaborer avec des Institutions publiques:** Conseils départementaux et municipaux de prévention de la délinquance, commissions de surveillance des prisons, organismes départementaux ou régionaux de lutte contre l'alcoolisme, la drogue ou de création d'aide au logement ou à l'emploi. Nous collaborons aisément avec l'UNIOPS, la FNARS, l'OVDP, le GENEPI, AUXILIA, le Courrier de Bovet, le secours Catholique, Emmaüs, l'Armée du Salut, les aumôniers de prison, la Ligue des Droits de l'Homme, essayant toujours de faire partager notre préoccupation dominante: **comment contribuer à diminuer la délinquance par la recherche des causes et par un traitement pénal conforme aux Droits de l'Homme.**

(Extrait du journal Le Reveil)